

## Plan d'investissements 2023-2026 d'AMCC à l'usine de Châteauroux (36) : Des résultats concrets à la hauteur des attentes du fabricant français de menuiseries

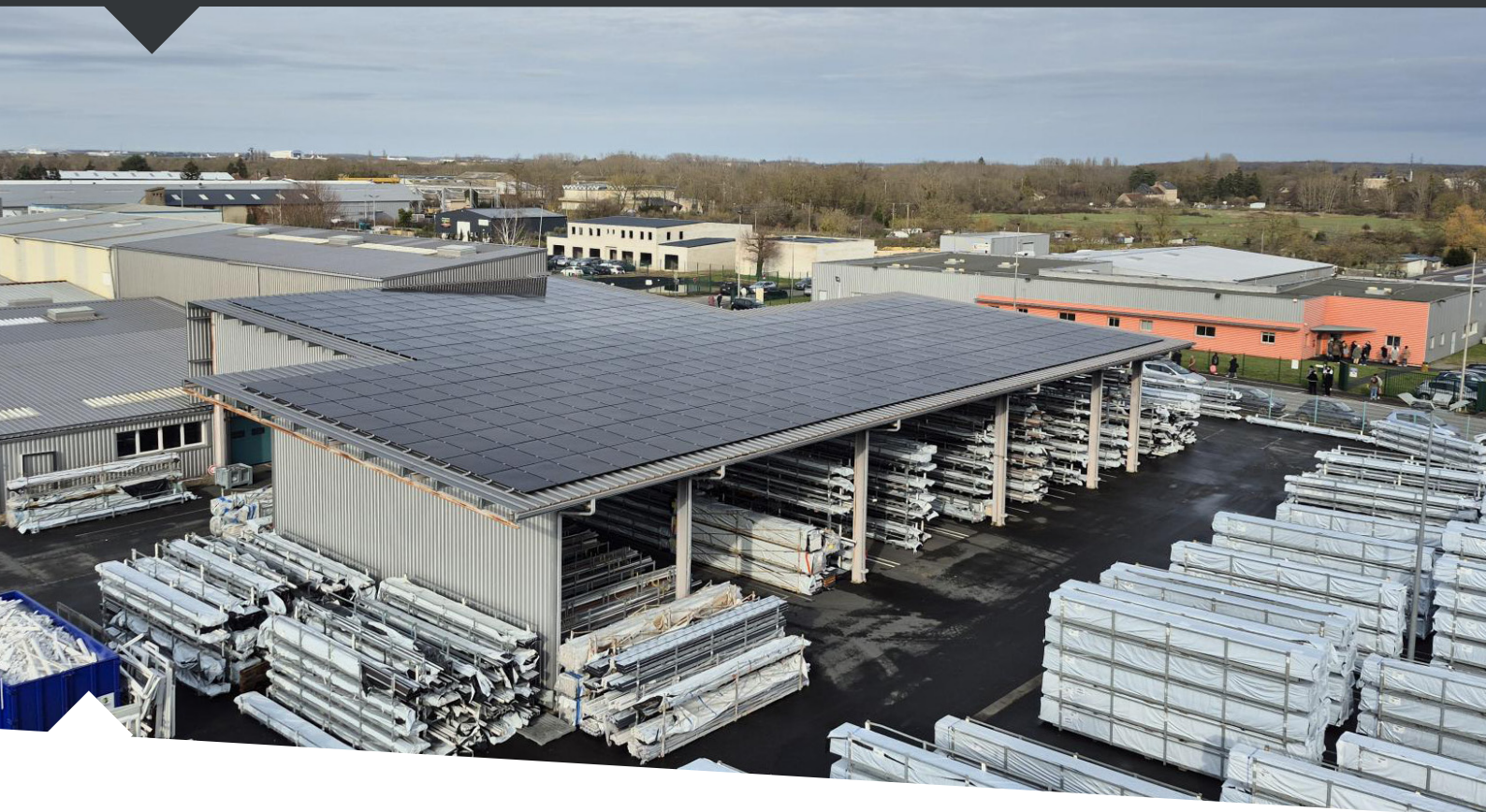


En 2023, AMCC a lancé, sur son site de production de Châteauroux, une seconde vague d'investissements à hauteur de 11,5 millions d'euros échelonnés sur 3 ans dans une volonté d'écoresponsabilité et d'amélioration continue avec la dotation d'un système à la pointe de la technologie. Celle-ci arrive aujourd'hui à son terme et montre d'ores et déjà des résultats concrets d'un point de vue environnemental et humain mais également en termes de qualité et de productivité.

AMCC est l'interlocuteur privilégié des professionnels de la menuiserie. Partie intégrante du groupe Atrya et du pôle BtoB depuis 1996, AMCC assure une expertise et un savoir-faire de plus de 75 ans dans la menuiserie pour le neuf et la rénovation. La marque propose des menuiseries et portes PVC, multi-matériaux, aluminium et bois, pour tous types de logements : maisons individuelles, habitats collectifs, hôtels, hôpitaux, écoles...

Depuis 2018, AMCC fait partie du Groupe AT Partner, constitué par le rapprochement des divisions BtoB et chantier d'Atrya.

Aujourd'hui, avec un effectif de 600 collaborateurs, 3 usines de production en France, AT Partner fabrique et commercialise près de 2000 menuiseries par jour, pour répondre aux besoins de ses clients.



## La transition énergétique du site de Châteauroux s'accélère

D'une surface de 4.500 m<sup>2</sup>, le nouveau bâtiment dont la construction a débuté à l'été 2023 est sorti de terre. Il accueille une 4<sup>ème</sup> ligne d'assemblage ainsi qu'un atelier intégralement dédié à la fabrication de sa gamme de fenêtres mixtes Alya dont le succès ne se dément pas.

Souhaitant réduire significativement son empreinte carbone, le site de production de Châteauroux qui s'étend sur 23.000 m<sup>2</sup> est désormais équipé d'une surface de 1.970 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques mis en œuvre sur le toit du nouveau bâtiment flambant neuf. En tout, ce sont 886 panneaux d'une puissance totale de 320 kW qui ont été installés.

Démarrée début avril 2025, la production énergétique de cette installation photovoltaïque permet de couvrir 50 à 90% des besoins annuels en électricité du site et jusqu'à 80% en journée, selon les saisons.

L'usine étant à l'arrêt les week-end et jours fériés printaniers ainsi qu'une grande partie du mois d'août, AMCC n'a pas la capacité de consommer sa production. Le choix s'est donc porté sur une vente totale de l'énergie produite par l'installation qui est alors injectée sur le réseau et rémunérée par le contrat d'achat.

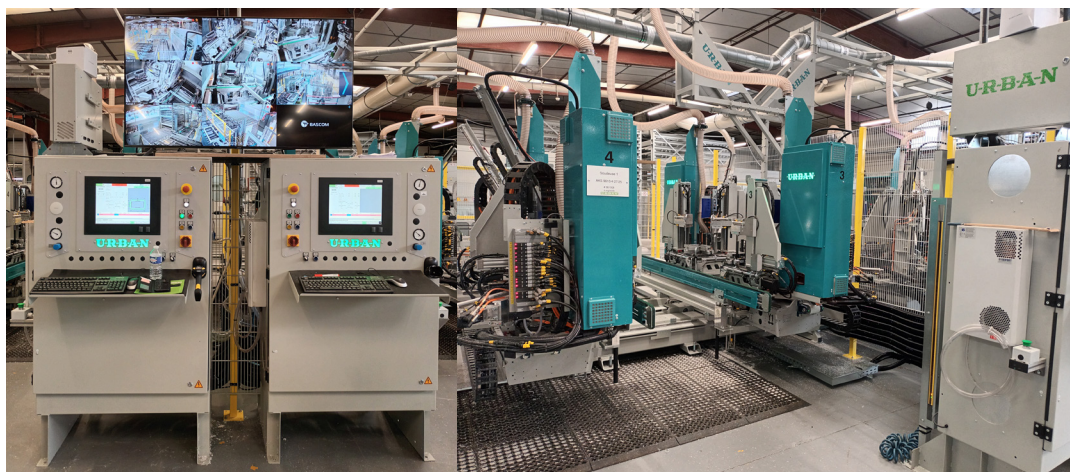


## Des investissements au service de la sécurité des collaborateurs et de l'amélioration continue des menuiseries

Inscrits dans les piliers clés de sa stratégie RSE, veiller à la sécurité de ses opérateurs et assurer une expérience client d'excellence tant au niveau de la qualité des produits que des services s'illustrent par les investissements réalisés au niveau industriel.

D'un montant global de 4,95 millions d'euros, ils concernent :

- le remplacement d'une ligne de soudure des ouvrants par une ligne entièrement automatisée. Au-delà d'optimiser le stockage intermédiaire et la finition des menuiseries, cela permet une réduction de 70 % des manutentions grâce à des transferts automatisés qui déplacent les produits à plat, sans avoir à les retourner. A cela s'ajoute une diminution des opérations de vissage des quincailleries par les opérateurs, tâches désormais réalisées à 100% par une unité robotisée en fin de process. Le résultat : un gain de productivité de 25% mais surtout une augmentation de la capacité de production de 20% ainsi qu'une suppression totale de tout risque de Troubles Musculo-Squelettiques pour le personnel de production,
- l'acquisition d'un nouveau centre d'usinage SCHIRMER qui réalise toutes les opérations ainsi que le renforcement des profilés et supprime toutes les reprises manuelles faites auparavant, réduisant de fait la perte de productivité et limitant ainsi les risques de défaut de qualité,



- l'installation d'un robot de collage du vitrage de la gamme SOLIDEA co-développé avec un intégrateur de machine. En plus d'optimiser la productivité de la main d'œuvre, il permet d'obtenir un process répétable aussi bien sur le cadrage de la menuiserie durant le collage que sur la quantité de colle qui y est déposée.





D'un montant total de 11,5 millions d'euros, ces investissements confirment qu'AMCC devraient atteindre les objectifs quantifiables inscrits dans sa feuille de route RSE d'ici 2030. Et ce d'autant plus avec la mise en place de son dispositif de récupération et recyclage des menuiseries en fin de vie chez ses clients qui a permis en 2025 de récupérer 592 tonnes. Via les moyens logistiques mis en place par AMCC, ces menuiseries sont introduites dans un circuit de démantèlement et de recyclage des matériaux, avec un objectif de réintégrer à 80% ces matières dans la fabrication de nouveaux produits destinés au métier de la construction.

L'ensemble de ces actions témoignent plus que jamais de la volonté d'AMCC d'être un modèle d'entreprise responsable, résolument engagée pour un avenir plus vertueux et plus durable.

**André Sudrie** - Relations Presse  
Géraldine Habar  
241 bd Voltaire  
75011 Paris  
Tel 06 63 57 86 96  
[www.andresudrie.com](http://www.andresudrie.com)

**AMCC** - Fenêtres et Portes  
Jean-Marie Deslandes  
9-11 rue du Rondeau - Z.I. Les Fadeaux  
36004 Châteauroux - France  
Tel 03 88 05 94 98  
[www.amcc-fenetres.fr](http://www.amcc-fenetres.fr)

